

Image not found or type unknown



Motoculteur livré sans huile

Par **ferme**, le **24/07/2014** à **17:55**

j'ai acheté un motoculteur neuf, le vendeur n'avait pas mis d'huile dans le moteur. Au bout d'une heure de travail, je m'en suis aperçu car il a calé. j'ai vérifié et c'est là que je me suis aperçu le manque d'huile. Quels sont mes recours vis à vis du vendeur?

Par **janus2fr**, le **24/07/2014** à **18:37**

Bonjour,

En général, les appareils à moteur thermique sont toujours vendus sans huile (pour le transport).

Si vous avez suivi la notice pour la mise en fonction, le remplissage d'huile doit y être indiqué avant toute mise en route.

Il y a de grande chance que vous n'ayez aucun recours, ce n'est pas un problème de l'appareil mais une mauvaise utilisation.